

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 29

OBJET :

**JAZZ EN OUCHE
2020 - TARIFS**

L'an deux mil vingt,
le : **Lundi 20 juillet**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 juillet 2020.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON,
Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Charlène RENARD,
M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel
GONNET, Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Mireille NOGUET,
Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José
MARTIN, Mme Véronique LOUWAGIE, M. Stéphane CLOUET,
Mme Christine CHATEL, M. Pascal SAMSON, M. Mickaël MESNIL,
Mme Fleur GOSSELIN, M. Cédric COQUELIN, M. Serge
DELAVALLEE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle
CLOUCHÉ, Mme Lucie CLOUARD et M. Gérard LATINIER.

Absents ou excusés : M. Didier COUSIN qui a donné pouvoir à
M. Jean-Marie GOUSSIN, M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir à
M. Pascal GUEUGNON, Mme Nelly VIVIEN qui a donné pouvoir à
Mme Nicole GONDOUIN, Monsieur Thierry PINOT qui a donné pouvoir
à M. Serge DELAVALLEE et M. Philippe RONDEL qui a donné pouvoir
à M. Serge DELAVALLEE.

Monsieur Cédric COQUELIN a été nommé Secrétaire de Séance.

La douzième édition du festival Jazz en Ouche aura lieu du 17 au
22 novembre 2020. Les communes partenaires seront Saint-
Michel-Thubeuf, Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois et Verneuil
d'Avre et d'Iton.

Certifié exécutoire

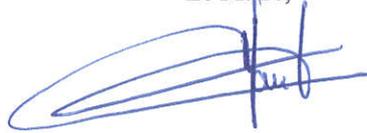
transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 30 JUIL. 2020

Publié

le : 30 JUIL. 2020

Le Maire,



**Philippe
VAN-HOORNE**

La crise sanitaire actuelle impose que les salles de spectacles
assurent un mètre de distance entre chaque groupe de
spectateurs, rabaisant ainsi pour la Salle de Verdun la jauge de
420 à 243 personnes. Les mutations du virus et la propagation
de celui-ci ne permettent pas d'affirmer que cette restriction
sera allégée d'ici septembre.

En cas de maintien de la distanciation entre chaque groupe
d'individus, bon nombre de spectateurs se verront refuser
l'accès aux concerts et notamment aux têtes d'affiche. Afin
d'éviter un tel scénario, la Ville de L'Aigle envisage de reporter
les têtes d'affiche à novembre 2021 et d'interchanger avec des
artistes moins renommés, mais au talent incontestable.

Deux tarifications sont alors proposées pour la programmation Jazz en Ouche 2020 :

- 1) Concert initialement prévu, sans la distanciation entre les spectateurs ;
- 2) Concert avec la distanciation entre les spectateurs.

Mardi 17 novembre – 18h Salle d'honneur –Mairie de L'Aigle	Ouverture Ecole de musique	Gratuit
Mardi 17 novembre – 20h30 Salle de Verdun – L'Aigle	Concert 1) Stephan Eicher 2) <i>Autre artiste</i>	25 € / 15 € 15 € / 10 €
Mercredi 18 novembre – 20h30 Eglise – Saint-Evrout-Notre-Dame-du-Bois	Concert <i>Swing Vandals</i>	15 € / 10 €
Jeudi 19 novembre – 20h30 Salle des fêtes – Saint-Michel-Thubeuf	Concert <i>3 Kings</i>	15 € / 10 €
Vendredi 20 novembre – 20h30 Salle de Verdun	Concert 1) Sanseverino & Tangomotán 2) <i>Autre artiste</i>	25 € / 15 € 15 € / 10 €
Samedi 21 novembre – 15h00 Salle d'honneur - Mairie de L'Aigle	Concert Conférence <i>Alain Siard et The Night's Cats</i>	5 €
Samedi 21 novembre – 20h30 Le Silo à Verneuil-d'Avre-et-d'Iton	Concert <i>Emile Parisien Quartet</i>	15 € / 10 €
Dimanche 22 novembre – 15h00 Salle de Verdun – L'Aigle	Master Class <i>Pierre Bertrand & Caja Negra</i>	10 € / 5 €
Pass festival : 60 €		

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

- ***AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les contrats de Jazz en Ouche 2020 ;***
- ***APPROUVE les tarifs mentionnés ci-dessus.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE